

CTPD du 07 février 2011

Vos représentants FO : Sébastien LIEVRE, Marcel NAVARRO, Stéphane OLLIER, Philippe VALOT

COTE DIRECTION :

*Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.*



Mais du côté des agents : « la colère monte contre la banalisation des sous-effectifs... »

Déclaration liminaire FO DGFIP 85 :

Monsieur Le Président, les représentants Force Ouvrière ont décidé de boycotter le dernier CTPD relatif aux emplois. Cette décision de « boycott » était mûrement réfléchie et nous l'assumons totalement. Nous protestons ainsi vigoureusement contre cette politique de baisse des effectifs à tout prix, qui ne tient pas compte de la charge réelle du travail ! En 2011, de nombreux départs en retraite sont programmés (une soixantaine à ce jour), ce qui crée une vague sans précédent dans notre Département. Les conséquences vont être désastreuses pour les agents et les services vont être durablement désorganisés.

La souffrance au travail n'est plus désormais une notion abstraite mais belle et bien une réalité dans de nombreux services ou postes comptables vendéens. Nous le constatons de manière quasi systématique lors de nos permanences syndicales. L'heure est grave Mr Le Président, nous sommes désormais dans une spirale qui ne tient plus compte du facteur humain. Dans tous les services, les tensions sont croissantes du fait de la complexité grandissante du travail et de la réduction continue des effectifs. En tant que chef des services, vous êtes directement responsable de la santé de vos agents.

Nos conditions de travail deviennent difficiles avec toujours plus de stress à tous les niveaux de la hiérarchie. Nous vous l'avons déjà dit à maintes reprises et nous vous le répétons une fois de plus aujourd'hui.

Mr Le Président, Mrs les Directeurs, nous sommes, comme l'ensemble du personnel vendéen, heurté par le comportement aveugle de nos responsables, consistant à supprimer régulièrement des emplois, soit disant compensés par des gains de productivité ici ou là... Prenez bien conscience que les personnels sont en colère face à ces décisions inacceptables pour l'ensemble de nos services !

Nous sommes de plus en plus interpellés par les responsables de services qui ne savent plus comment faire tourner la boutique compte tenu du manque de personnels. Pensez vous sérieusement que les nouvelles suppressions d'emplois vont être supportables ? Partout où nous passons, la situation est préoccupante. Alors nous vous le disons ici, les services vont imploser. 2011 risque d'être l'année où ça ne passera pas ! Dans un tel contexte, quelles sont donc les mesures que vous comptez prendre ?

Il est de votre devoir de prendre le temps de nous écouter et de comprendre le malaise qui s'installe sournoisement dans nos services depuis de nombreuses années. Les représentants FO sont très déçus que vous n'ayez pas répondu favorablement à leur demande d'inscrire prioritairement à l'ordre du jour de ce CTPD la situation des services en lien avec ces nombreux départs en retraite qui s'ajoutent aux suppressions d'emplois. Nous vous demandons donc une réponse claire concernant notre requête. Ce point essentiel se doit impérativement d'être traité comme un point à part entière d'un CTPD, et non

comme une simple question diverse. Vous ne pouvez pas passer sous silence la détérioration inéluctable du service public avec toutes ces chaises vides qui se multiplient dans les services et trésoreries au fil des mois.

Quelle contradiction, Mr Le Président et Mrs Les Directeurs, à mettre autant en avant les risques psychosociaux et organisationnels dans le cadre du Document unique et son plan de prévention, ainsi que la mise en place progressive d'un plan de veille sociale ; alors que tous les indicateurs sociaux sont déjà au rouge dans les services ? Vous ne vous sentez peut-être pas directement responsables de l'épuisement de vos équipes, de la régression de nos conditions de travail et de la dégradation du service public car vous vous justifiez toujours de la même façon, en vous cachant derrière les décisions unilatérales de la Direction Générale, que vous appliquez avec zèle. Mais comme l'écrivait « Sartre » : « Les hommes sont toujours responsables de leurs actes en tant qu'individus ». Votre responsabilité d'homme ne peut plus se limiter à vous en remettre systématiquement au pouvoir de la Direction Générale. Au contraire, il faut désormais vous

engager au nom de votre responsabilité humaine et non administrative. L'heure est grave, jamais les collègues ne se sont sentis aussi mal dans l'exercice de leurs missions, ils sont désormais nombreux à souffrir de ce manque de moyen en personnel. Vous en portez l'entière responsabilité si vous n'en avez cure. A ce jour, nous avons évité le pire en Vendée mais avec le temps, tout cela ne peut que déboucher sur un désastre humain. Le rapporteur spécial de l'Assemblée Nationale reconnaît lui-même que les suppressions d'emplois commencent à poser problème et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom.

Les représentants Force Ouvrière abordent donc ce CTPD avec une volonté constante de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions, de plus en plus sous pression et avec beaucoup d'inquiétude concernant leur avenir. Ils refusent toutes suppressions d'emplois supplémentaires et vous redemandent de faire le bilan des emplois manquants dans tous les services.

COMTE RENDU DU CTPD :

Après lecture des déclarations liminaires des 3 organisations syndicales, le Directeur s'empresse de tourner autour du pot et ne répond toujours pas à nos questions !!! C'est navrant...

Tout en reconnaissant les difficultés rencontrées dans les services et l'ampleur des départs non remplacés cette année (51 départs en retraite ce premier semestre), **le Directeur nous informe que son adjoint, Mr Cérés, se rendra ces prochaines semaines dans tous les services afin d'analyser le contexte et de mesurer les difficultés dans le but de déterminer les « leviers » restant à sa disposition pour faire face aux difficultés... Tout un programme !!!**

Concernant ces leviers, nous avons insisté pour en savoir davantage mais il semble qu'en la matière, la Direction n'a pas grand-chose à nous dire... : utilisation optimum des équipes de renfort, réfléchir à de meilleures organisations, des fermetures partielles au publics, relance du dialogue professionnel (allègement de certaines tâches, nouveaux process...), etc... Toutes ces mesurètes semblent bien faibles vu l'ampleur des dégâts dans les services !

Nous perdons en ce début d'année environ une dizaine d'emplois par mois, soit 1% de notre effectif global !!! A ce rythme là, combien de temps tiendrons-nous ?

Mais face à toutes nos interrogations pendant plus de 4 heures de discussion, le Directeur n'a pour seules réponses :

« Je n'ai pas les moyens de créer des emplois »

« Les choses sont ainsi faites »

« Notre mission est de préserver l'essentiel »

« A l'impossible, nul n'est tenu... »

« On verra bien ce qui va se produire dans le temps »

« Nous allons faire face... »

Concernant les emplois, nous savons pertinemment que le Directeur n'a pas le pouvoir de pouvoir en créer, nous lui demandons juste (depuis plus d'un an maintenant) de prendre le temps d'analyser la situation dans tous les services et de quantifier (sans démagogie) les emplois manquants pour l'exercice normal de nos missions. Ce qu'il s'obstine à refuser, prétextant n'avoir pas le droit de prendre une telle décision... Quel courage !!!

Nous lui demandons aussi de nous préciser quelles sont les informations qu'il fait remonter à la Direction Générale concernant la situation des services dans notre Département, le directeur nous répond qu'il n'a pas à se justifier de ce qu'il fait remonter... Quelle transparence !!! vive le dialogue social version 2011...

Le Directeur affirme cependant qu'il fait remonter rapidement à Paris nos difficultés mais il semble qu'il n'obtient pas plus de réponses du Directeur Général que nous pouvons localement en obtenir de lui... La situation est grave, nous sommes visiblement tous dans le brouillard et la Direction Départementale navigue à vue !!!

Y a-t-il encore un pilote dans l'avion DGFIP car le plan de vol de la DDFIP 85 ne semble pas très précis...

Concernant ces fameux « leviers » qui à eux seuls sont censés « préserver l'essentiel », le directeur s'est engagé à nous en dire plus lors du prochain CTPD courant avril... d'ici là, nous aurons encore perdu quelques dizaines d'emplois et la situation se sera davantage dégradée !

Toutes ces discussions nous laissent un gros sentiment d'amertume : l'absence de réponse claire concernant le maintien de toutes nos missions ne peut que légitimement nous inquiéter et la situation dans les services va devenir intenable partout !

SIP de Fontenay le Comte : réorganisation des secteurs d'assiette... *Extrait du document remis aux syndicats par la DDFIP :* « les difficultés liées à la diminution des effectifs disponibles ont conduit à envisager de transformer les 3 secteurs d'assiette existant en 2 secteurs... » Selon le Directeur, les agents eux-mêmes seraient demandeurs lorsqu'ils se retrouvent dans des secteurs en sous-effectifs... mais avec des effectifs en nombre suffisant, ce genre de propos ne serait pas tenus ! Les collègues travaillant dans de mauvaises conditions finissent toujours par accepter une réorganisation quand on leur vend en leur affirmant que leurs conditions de travail s'amélioreront par la suite, mais pour combien de temps ? Nous avons pu prendre connaissance au fil des notes adressées aux Syndicats lors de la mise en place de la DGFIP que les SAID subiront des restructurations qui les feront disparaître dans leur forme et leur fonctionnement actuels. A qui le tour désormais ?

AGORA : Le déploiement trop rapide de cette application informatique dans la filière gestion publique a provoqué une série de bugs... il est inadmissible que notre administration centrale n'est pas anticipée ces problèmes en amont ! De plus, les agents de la filière gestion publique n'ont reçu aucune formation concernant l'utilisation de cette nouvelle application... L'auto-formation devient une mauvaise habitude ces dernières années !

DOCUMENT UNIQUE : Malgré le gros travail réalisé sur ce dossier auquel nous avons participé dans les multiples groupes de travail, nous ne pouvons que regretter la pauvreté du plan de prévention, notamment concernant les risques psycho-sociaux et organisationnels. Seuls des propositions de formation sont envisagées à ce jour par la Direction alors qu'il suffirait de constater en toute honnêteté que les bras manquent désespérément dans les services. Avec des emplois en nombre suffisant, une grosse partie de ces problèmes disparaîtrait immédiatement.

SITUATIONS EXPLOSIVES DANS CERTAINS SERVICES : nous avons proposé à un collègue de venir témoigner de la situation dans laquelle son service se trouve depuis de nombreuses années.

« Mon service est en sous-effectif depuis des années. Les collègues sont tous dans une situation de stress permanent, certains se ferment et sont prêt à exploser. Ils se sont remis à fumer, les agents ne peuvent plus préparer des concours tellement ils sont fatigués. Leurs conditions de travail impactent directement leur vie personnelle et familiale, ils s'usent et finissent par tous demander une mutation... Une seule solution : partir !!! La colère monte contre la banalisation des sous effectifs. Monsieur le Directeur vous êtes alerté, si ça allait plus loin... ».

Le silence de la Direction et l'absence de proposition concrète pour résoudre ce type de situation est désespérant... Faut-il nous résoudre à faire venir témoigner tous les collègues en détresse lors du prochain CTPD pour qu'enfin, l'information remonte réellement sur Paris ? De nombreuses petites unités de travail (trésoreries et services à faible effectif) sont à ce jour malmenées, les Trésoreries rurales se sentent souvent abandonnées à leur triste sort de part leur isolement...

***Manager, c'est diminuer
le stress... en maintenant
la pression.***



SITUATION DANS LES SERVICES « RECOUVREMENT » :

Nous prenons volontairement un exemple concret pour tenter d'obtenir des réponses claires du Directeur concernant les fameux leviers dont il disposerait dans ces services : les dernières suppressions d'emplois se sont orientées notamment sur les services de recouvrement.

- « recouvrement » SIP de La Roche / Yon : -1 emploi (effectif qui passe de 6 à 5 agents)
- « recouvrement » SIP de Challans : - 1 emploi (effectif qui passe de 3 à 2 agents)
- « recouvrement » SIP de Fontenay Le Comte : -1 emploi (effectif qui passe de 3 à 2 agents)
- « recouvrement » SIP de Luçon : -1 emploi (effectif qui passe de 3 à 2 agents)
- Trésorerie des Sables d'Olonne : -1 emploi (effectif qui passe de 6 à 5 agents)

Les effets de ces désimplantations d'emploi vont être immédiats pour certains sites, le tout cumulé avec des départs en retraites en nombre... Comment continuer globalement à exercer nos missions de recouvrement correctement avec pratiquement 20% de personnels en moins ? Nous demandons très clairement des réponses au Directeur avec cet exemple précis, que devons nous laisser de coté dans ces services ? Qu'est ce qui n'est plus prioritaire selon la Direction ? Là encore, nous n'obtiendrons aucune réponse du Directeur...

Le principe d'entraide tant mis en avant par certains chefs de service est en complète contradiction alors qu'il nous avait été précisé que les cœurs de métier devaient être préservés pour chaque filière. Dans tous les SIP, les accueils dits généralistes se voient de plus en plus sollicités pour venir en aide au service recouvrement pour les tâches les plus simples.

Les représentants FO exigent, bien entendu, le maintien de toutes les missions. Ils demandent simplement au Directeur de prendre ses responsabilités et de se prononcer précisément : maintien des emplois ou réduction / destruction du service public ?

Sur tous ces points, nous attendons le Directeur au tournant puisqu'il s'est engagé à nous fournir des réponses claires pour le prochain CTPD en avril et à mettre la situation des services à l'ordre du jour !!!

RAPPEL : extrait du document CTPD du 7/12/2010 : suppressions d'emplois pour 2011

Filière Fiscale					Filière gestion publique				
	+ A	+B	-B	-C		+B/C	-B/C	+A	-A
CH Challans		1		-1	Trésor côte lumière		-0,5		
CH Fontenay		1		-1	Trésor St Jean de Mts		-0,5		
CH La Roche		1		-2	SIP Luçon		-1		
CH Les Sables		1		-2	Trésor Luçon	+1			
SIP Challans	1			-1 Fisc immob	SIP Challans		-1		
SIP La Roche	1			-1 Fisc immob	SIP La Roche		-1		
SIP Les Sables	1			-1 Fisc immob	Trésor Les Sables		-1		
SIP Fontenay		1		-2	Trésor St Fulgent		-1		
CDIF La Roche		1		-2	Trésor Les Moutiers		-1	+1	
EDRA		1		-1					
ICE Les Sables	1		-1						
ICE Challans			-1						
ICE Fontenay			-1						
Direction	1		-1	-1	Direction		-4		-1
	+5	+7	-4	-15		+1	-11	+1	-1

+ 51 départs à la retraite ce premier semestre !!!

C'est un désastre humain qui se met en place sournoisement...

Site FO DGFIP Vendée : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>



BULLETIN D'ADHÉSION



à renvoyer à :

Stella CREPEAU SIE Les Sables d'Olonne 02 51 21 76 20

ou à Sébastien BERTHONNEAU SIP « recouvrement » La Roche / Yon

ou à tout autre correspondant FORCE OUVRIERE

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Declare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE Finances Publiques

Fait à _____, le _____ signature